

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Au jour de l'an à l'archevêché. — IV Au sujet des études pour les novices: Lettre de Rome. — V La nouvelle préface pour la messe des morts. — VI Mgr Léonard, évêque-élu de Rimouski. — VII Deux images: saint Roch et saint Isidore. — VIII M. Cleinenceau et le clergé. — IX Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche 28 décembre

On annonce :

La fin de l'année;

La Circoncision;

Le saint Nom de Jésus (le 4);

Le premier vendredi du mois;

Dans quelques diocèses, le chant du *Te Deum*¹ aujourd'hui (après la messe, ou au salut), et du *Veni Creator*, jeudi (avant la messe principale).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 28 décembre

Fête des saints INNOCENTS, double de 2e cl.; mém. de Noël; préf. de Noël. — II vêpres de Noël, du capitule des saints Innocents; mém. de saint Thomas et de Noël.

Le jeudi 1 janvier

Fête de la CIRCONCISION, double de 2e cl.; pas de mém.; préf. de Noël. — Aux II vêpres, pas de mém.

Note. — La fête du saint Nom de Jésus a lieu le 4 janvier.²

¹ Depuis le 1er février 1907, il est décidé que l'on doit chanter l'oraison d'action de grâce (devant le saint Sacrement exposé) immédiatement après le *Te Deum*, et non plus la réunir à celle du saint Sacrement qui doit toujours (en dehors des processions des Quarante-Heures) être chantée seule.

² La fête du saint Nom de Jésus se fait maintenant le dimanche qui tombe le 2, le 3, le 4 ou le 5 janvier. Lorsque le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7, on la fait le 2 et dans ce dernier cas, on peut en célébrer la solennité partout le dimanche qui tombe du 14 au 20 janvier, en vertu de l'indult de 1913, ou le dimanche qui suit l'office, en vertu de l'indult de 1852, dans l'église titulaire seulement.